

Le métro de Toronto.—Le premier tramway électrique souterrain du Canada, en construction à Toronto (Ont.), est l'une des grandes entreprises dont les travaux ont commencé en 1949. Le métro ou tramway souterrain, tracé en direction nord-sud, suivra la rue Yonge jusqu'à la rue Queen. L'inauguration est fixée à la fin de l'automne 1953. Le coût estimatif des métros de la rue Yonge et de la rue Queen s'établit à plus de 55 millions. D'un parcours total de quelque 9.1 milles, les lignes de transport rapide traverseront les endroits les plus congestionnés de la ville. Le métro descendra de 6 pieds à un maximum de 20 pieds sous la rue. Un nouvel outillage considérable est commandé. On entend mettre en circulation des trains comptant jusqu'à 5 unités de deux wagons. La capacité ultime du réseau est estimée à 40,000 voyageurs par heure dans les deux directions. Les seules excavations à la rue Yonge entraînent l'enlèvement d'environ 1,390,000 verges cubes de matériaux.

Section 3.—Messageries

Le service de messagerie est le transport rapide des marchandises par train de voyageurs; mais les sociétés de messagerie, n'ayant pas elles-mêmes les moyens de transport nécessaires, utilisent à forfait les installations des sociétés de chemin de fer. Les sociétés de messagerie canadiennes ont toujours été étroitement associées aux sociétés de chemin de fer.

On confie les marchandises aux messageries pour en assurer le transport rapide, de sorte que le tarif-messageries ne concurrence pas le tarif-marchandises. Ainsi, dans son premier tarif, la *Dominion Express Company*, conformément à son contrat avec le chemin de fer Pacifique-Canadien, exigeait un tarif de 2½ fois le tarif-marchandises maximum de première classe pour les mêmes marchandises transportées sur la même distance. La majorité des contrats passés entre les messageries et les chemins de fer pour le transport des marchandises sont fondés sur un pourcentage des recettes brutes de la société de messagerie. Les tarifs sont assujétis à l'approbation de la Commission des transports. Toutes les sociétés de messagerie sont organisées en vertu de lois fédérales; elles s'occupent d'expédier rapidement des bestiaux de prix, des denrées périssables comme le poisson frais, les fruits, etc., de transporter les colis, d'émettre des mandats d'argent, des chèques de voyage, des lettres de crédit et autres effets de commerce.

Activité des messageries.—Il y a au Canada quatre sociétés de messagerie, dont trois canadiennes et une américaine. La *Canadian Pacific Express Co.*, autrefois la *Dominion Express Co.*, est une filiale du Pacifique-Canadien et s'occupe des messageries sur les chemins de fer et sur les lignes de navigation intérieure et océanique de ce dernier. Les messageries du National-Canadien et du *Northern Alberta* relèvent d'un service spécial de chacun de ces chemins de fer. La *Railway Express Agency, Inc.*, exerce son activité sur les sections canadiennes des chemins de fer des États-Unis et sur la route de Skagway jusqu'au Yukon. Il n'y a pas de statistique sur le trafic des messageries. Une grande partie du trafic, naturellement, consiste en colis et petits paquets qu'il serait difficile de classer et de mesurer aux fins de la statistique. Cependant, il y a aussi un mouvement important de wagons de bétail sur pied, de poisson frais, de fruits, de légumes et autres denrées périssables.